

DIEU — PATRIE — FAMILLE

GAZETTE DES CAMPAGNES

Editeurs-Propriétaires: FORTIN & FILS "Autorisée comme envoi postal de la seconde classe" "Ministère des Postes, Ottawa" Directeur: L.-de G. FORTIN

Série II. Vol. 9 — No 28

Sainte-ANNE-de-la-POCATIERE, (Kamouraska)

Jeudi le 25 mai 1950

LA PART DU FEU

Bilan d'un mois...

Depuis moins de trois semaines, nous avons connu les désastres de Rimouski, de Cabano, et plusieurs incendies assez importants dans plusieurs de nos villages. Rien que dans les deux agglomérations ci-dessus nommées, les dommages s'établissent à plus de \$26,000,000, ce qui dépasse - de toute évidence - les capacités de reconstruction de ces municipalités.

Mais il y a plus encore: depuis quelques jours, le département des Terres et Forêts prohibe toute circulation dans les forêts, où l'on redoute le pire. Déjà, dans l'Ontario et le Québec, les feux se multiplient, et consomment des centaines de milles carrés de ce précieux capital, le bois.

La protection des forêts.

Notre système de protection des forêts est assez bien développé; mais il n'opère bien que lorsqu'un incendie s'est déclaré. Et comment les incendies de forêt se déclarent? Je ne saurais l'affirmer comme une vérité transcendante, car on n'y est pas lorsque le malheur se produit, mais ces feux sont dus à ce que les voyageurs en forêt ont perdu le sens de la prudence, qui en fin de compte est à la base de la protection forestière. Quant on ne met pas le feu, d'ordinaire, il ne s'établit pas.

Est-ce qu'un homme a jeun peut être assez irresponsable pour jeter une allumette, un mégot mal éteints? Nous ne le croyons pas. Mais cela peut fort bien arriver à celui qui a quelques coups: il fera aussi bien des imprudences avec le feu qu'il peut en faire avec une auto... Et ce n'est plus un mystère pour personne que les deux tiers des accidents d'autos sont dus à l'alcool...

La première protection, en temps dangereux, serait que l'on fasse déclarer ou que l'on confisque, à l'entrée des réserves forestières, tout spiritueux, absolument comme on le fait pour les armes ou les agrès de pêche. Le fait que les feux de forêts se multiplient avec l'amélioration des moyens de transport et l'augmentation de l'usage des spiritueux devrait être retenu.

L'assurance...

Dans nos milieux à niveau de vie moyen, il arrive que lorsque les petits propriétaires, même les moyens, ont pourvu aux nécessités de la construction de leurs propriétés, ils ne disposent guère des fonds nécessaires à se payer des primes d'assurances convenables. Alors, devant les difficultés qu'ils prévoient de payer leurs primes, bien des gens retardent de s'assurer contre le feu, ou encore ne prennent qu'une assurance minime. On se fie que des incendies, il n'y en a pas tous les jours, et on se dit que, de mémoire d'homme, on n'a rien eu de semblable dans la famille. On prend le risque...!

S'il y a une mentalité qui n'est pas encore faite au sujet de la nécessité des assurances-feu, il faut bien convenir que celles-ci sont dispendieuses; que pour maintenir les polices nécessaires en force constitue pour plusieurs un vrai problème! Les convaincus prennent leur parti des difficultés et maintiennent la protection nécessaire sur leurs immeubles et sur leurs biens mobiliers. Mais d'une façon générale, les taux sont élevés, surtout pour les risques commerciaux... c'est pourquoi la plupart des intéressés ne maintiennent pas un chiffre d'assurance convenable. A preuve, l'augmentation d'assurance qui se produit après un sinistre...

A Rimouski, on a payé rubis sur ongle, les \$4,500,000.00 dus par les compagnies... Si c'est tout ce que les compagnies d'assurances ont eu à remettre aux particuliers, on peut bien dire qu'entre les deux tiers et les trois quarts de la propriété privée n'était pas assurée. En faisant cette ap-

préciation, nous ne tenons pas compte des assurances en faveur des organisations à caractère public qui sont ordinairement mieux protégées, encore qu'imparfaitement. A Cabano, par exemple, est-ce que les assurances ont couvert le quart des pertes réelles! Nous venons d'en donner les raisons et nous doutons fort qu'elles aient même atteint cette proportion.

Permettez-vous?...

Le soussigné n'avait jamais réalisé quelle place importante ces incendies pouvaient avoir eu dans sa vie. Permettez-vous qu'il expose son expérience personnelle, sans entrer dans les détails, ce qui serait trop long?

C'est d'abord sa maison natale (St-Fabien - 1923); les deux églises de sa paroisse d'adoption (Ste-Anne - 1917 et 1948); son Alma Mater, (le Séminaire de Rimouski - 1950); son Alma Mater d'adoption, (le Collège de Ste-Anne - 1920); deux incendies considérables dans les dépendances de celui-ci (1916 et 1949); un début d'incendie à l'Ecole d'Agriculture (1919); la destruction de deux granges de la Ferme de l'Ecole, vers 1933; puis la destruction d'une de ces granges reconstruites, quelques années plus tard...

Naturellement, le fardeau de ces reconstructions a porté sur d'autres épaules que les siennes; mais peut-on dire qu'il n'en a pas été affecté indirectement? Ce serait inexact. Quant à ces richesses matérielles et autres qui sont disparues à jamais en fumée, et auxquelles il était attaché profondément, qui les rendra?

La prudence qui s'impose.

La menace d'incendie est toujours suspendue sur nos têtes; le feu peut même être la rançon d'un progrès, comme à Rimouski, par exemple. Il est le plus souvent dû à des circonstances incontrôlables et absolument imprévisibles, d'ordre purement accidentel.

Si nous faisons le relevé des causes des sinistres ci-haut indiqués, nous pourrions à peine en mettre un sur le compte de l'imprudence. Les autres sont venus, chacun à sa façon, et ont mis les victimes devant un fait accompli: le désastre!

Nous devons donc user de la plus grande prudence dans nos demeures, dans nos usines, chez nous et... chez les voisins, et principalement dans ce domaine commun qui est la forêt québécoise. Voilà pour le facteur prudence.

L'autre facteur du même genre, c'est d'être convenablement assuré, principalement lorsque nous habitons des agglomérations où tout incendie, même le plus bénin, peut prendre, à la faveur des circonstances, l'allure d'une conflagration... Si on ne peut pas prévenir tout incendie, on peut du moins prévenir la ruine, et ceci s'adresse à tous ceux qui sont capables de payer des primes d'assurance-incendie.

Ce que nous ne pouvons pas éviter est déjà assez lourd à porter!

L.-de. FORTIN.

Jubilé d'argent de l'abbé Auguste Tardif à Ste-Anne.

Ste-Anne-de-la-Pocatière (D.N.C.)

C'est à l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière où il est directeur de la ferme depuis de nombreuses années, que Monsieur l'abbé Auguste Tardif a célébré dans l'intimité son jubilé d'argent sacerdotal. Son Alma Mater, le Collège classique de Ste-Anne, s'est associé aux professeurs de la Faculté d'Agriculture, au personnel de la Ferme Modèle pour célébrer dignement ce jubilé.

Monseigneur Alphonse Fortin, supérieur, a assisté à la messe que célébrait, ce matin, Monsieur l'abbé Auguste Tardif, jubilaire. Assuraient le service de l'autel, ses confrères: MM. les abbés Clément Leclerc, préfet des Etudes au Cours Classique et M. l'abbé Adrien Lévesque, professeur au Collège.

Dans les stalles du sanctuaire avaient pris place aux côtés de Mgr A. Fortin: M. l'abbé Joseph Diamant, directeur; M. l'abbé Noël Pelletier, procureur de l'Ecole; MM: les abbés Emile Théberge, Antonio Boulet, Camille Mercier, Léon Laplante, L.-P. Mercier, Charles-Eugène Raymond; M. l'abbé Maurice Desmeules; Amédée Giasson, Loyola Caron, tous professeurs au Collège et à l'Ecole.

Le sermon de circonstance a été prononcé par Monsieur l'abbé Joseph Diamant, directeur de l'Ecole. Le prédicateur a félicité le vénéré jubilaire de l'oeuvre qu'il a accompli au cours de ses vingt-cinq années sacerdotales. "Il a bien mérité, et de l'institution à laquelle il s'est donné sans réserve avec toutes ses qualités, des ressources et ses énergies; il a bien mérité de la jeunesse à la formation de laquelle il a consacré beaucoup de son temps; il a bien mérité de l'Eglise et de l'Etat pour son dévouement au service des âmes et de toute la classe agricole du Québec. En terminant, M. l'abbé Diamant a prié le ciel de répandre sur les années que la divine Providence lui réserve et que nous souhaitons nombreuses, d'abondantes grâces de consolation et de paix.

La Chorale de l'Ecole d'Agriculture dirigée par M. l'abbé Eugène Bernier a chanté bien fort les cantiques de la reconnaissance: "Le Seigneur se lève" de Haendel; "Donnez à tous les coeurs" de Bach; "Je vous adore, O Sainte Eucharistie" et "Louons le Dieu puissant". Monsieur Jean-Marie Fortin était à la console des orgues.

Les élèves du Cours Agronomique et de l'Ecole des Pêcheries, qui ont assisté à cette fête, y puiseront à n'en pas douter une leçon fortifiante. Leur imagination si vive aura vite fait de retracer fidèlement les traits du jubilaire qui, il y a un quart de siècle, dans toute la force de l'âge, montait à l'autel pour la première célébration des saints-mystères.

A Monsieur l'abbé Auguste Tardif, notre journal offre ses voeux les meilleurs pour de nombreuses années encore au service de l'Ecole Supérieure d'Agriculture.

FERNAND SIROIS, M.S.C., C.A.
GERARD RENAUD, M.S.C., C.A.

FERNAND SIROIS & CIE.
COMPTABLES AGREES

76, Rue St-PIERRE, QUEBEC. Tél: 5-7104

J.C. DUBEAU

ASSURANCES - GENERALES

VIE — FEU — AUTOMOBILE
ACCIDENT — MALADIE — FIDELITE
Etc. - Etc.

Rue Peiré — Téléphone: 83

Sainte-ANNE-de-la-POCATIERE



Chronique
d'art culinaire
PAR
Rita Martin

Alimentation saine et abondante

Des connaissances de la valeur nutritive des aliments sont essentielles pour toute maîtresse de maison qui désire présenter à sa famille des repas appétissants et équilibrés. Le préparation de ces repas constitue une étude intéressante, souvent captivante pour celle qui veut assurer aux siens la santé et le bonheur.

Un menu bien ordonné comprend des éléments de formation, de réparation, de protection et de combustion, c'est-à-dire d'énergie calorifique. Ces éléments fournissent des protéines, des féculents, des graisses, des sels minéraux et des vitamines; tous sont indispensables à la croissance et à l'entretien d'une bonne santé.

ALIMENTS A CONSOMMER CHAQUE JOUR

Pour assurer une alimentation saine et adéquate, les menus journaliers doivent inclure:

LAIT.—Enfants, une chopine à une pinte. Adultes, un demiard à une chopine. Et du fromage, si possible. Pour varier, utiliser le lait dans la préparation des soupes, sauces, crème glacée, cossetardes ou autres desserts au lait.

OEUF.—Au moins trois ou quatre fois par semaine. Servir au naturel, pochés, brouillés, bouillis ou en omelettes; dans la préparation de soufflés, cossetardes, sauces, pain ou gâteaux et salades.

LEGUMES.—Deux portions ou plus de légumes frais ou en conserve. Au moins une portion de légumes verts ou jaunes, crus de préférence.

Une portion de pommes de terre, chaque jour. Servir au naturel, crus ou cuits, en salades, macédoine, au four, au gratin, à la crème, farcis, soufflés, timbales, etc.

FRUITS.—Une portion d'agrumes ou tomates ou jus, chaque jour, et une portion d'autres fruits frais, en conserve ou secs. Servir au naturel, crus ou cuits, crèmes, flans, soufflés, beignets, compotes, marmelades, farcis, poudings, mousses, frappés, etc.

CEREALES ET PAIN.—Une portion quotidienne de céréales à grain entier et de quatre à six tranches de pain. Servir les céréales au naturel, cuites; dans la préparation de soufflés, crêpes, gâteaux, muffins, biscuits, croûtes de tarte, etc.

BEURRE OU AUTRE MATIERE GRASSE.—Une cuillerée à table par repas.

VIANDE, POISSON, etc.—Une portion quotidienne de viande, de poisson ou d'un succédané de la viande. Une fois par semaine, du foie, du coeur ou du rognon. Servir la viande: rôtie, grillée, braisée, sautée, en bifteck, ragoût, pâté, timbale, gelée, croquette, hachis, blanquette etc; le poisson bouilli, à la vapeur, au four, frit, farci, au gratin, à la crème, en ragoût, fricassée, pain ou pâtée, etc.

Consommez ces aliments d'abord. Complétez ensuite au moyen de ces mêmes aliments ou avec d'autres aliments au choix. Une source quelconque de vitamine D, comme les huiles de foie de poisson, est absolument nécessaire aux enfants et peut être conseillée aux adultes.

Gilles et Langis BRETON

Jeudi soir, le 18, avait lieu au Collège de Sainte-Anne, un concert par les frères Breton, Gilles, pianiste, et Langis, violoniste. De Gilles Breton, la critique a déjà beaucoup dit; mais pas trop, car le petit bonhomme à qui nous avions prédit un brillant avenir artistique, en 1943, a tenu toutes ses promesses. Les six années d'études qu'il a ajoutées à ce début n'ont fait que mûrir un talent extraordinaire et lui apporter, comme moyen d'expression, une technique qu'on peut qualifier de prodigieuse.

C'est la première fois que nous entendions son frère, Langis. Visiblement, il a moins d'études sur son violon que Gilles sur le piano. Mais tout comme son frère, il possède une sûreté de goût, une belle maturité d'interprétation, et surtout, il épargne à son auditoire un tas de machins que les prodiges emploient pour éblouir. Au contraire, il n'offre à son public que des programmes sévères, bon signe qu'il possède déjà un bon début de virtuosité, à son service.

Gilles a débuté, par un "Choral" de Bach: "Je t'invoque, Seigneur". Bien peu de personnes dans l'auditoire devaient le connaître; en tout cas, le soussigné l'entendait pour la première fois: excellente occasion pour juger de l'artiste qui l'a détaillé avec une belle maîtrise, en soulignant, chacune à son tour, les phrases qui formaient la trame du choral. La Sonate, op 81, de Beethoven n'est pas non plus, de celles que les artistes interprètent souvent... Très sévère, architecturale plutôt que "sentimentale" (si on peut appliquer ce mot au maître de Bonn), cette sonate n'est pas poudre aux yeux pour deux sous, mais foncièrement belle, Gilles Breton l'a exécutée dans un silence impressionnant. Déjà, on se sentait en face d'un musicien hors ligne... qui se faisait la main en nous servant la musique la plus classique qui soit!...

Langis Breton a exécuté avec brio, et un aplomb invraisemblable pour un jeune violoniste, le premier mouvement du "Concerto en mi" de Bach. Les initiés savent que le bon Bach était aussi bien violoniste que claveciniste et organiste, et qu'il bourrait certains passages de ses compositions pour cordes de difficultés impossibles: car il composait sa musique mentalement, et exploitait, de même façon, toutes les possibilités des instruments: violon, violoncelle, piano ou orgue, selon qu'il leur destinait sa musique. Certaines de ses compositions, par exemple, ses sonates pour violon seul, restent parmi les pièces les plus difficiles à exécuter dans tout le répertoire.

"L'Allegro" de Fiocco fut bien enlevé, ainsi que la "Romance" de Wieniewski, où le dialogue entre le piano (qui remplace l'orchestre) et l'instrument soliste a été merveilleusement bien rendu. Ce n'était pas l'archet d'un maître comme il en existe, que nous entendions, mais celui déjà d'un fort bon violoniste, tout de même. La "Romance" de Gilles Breton est une affaire charmante, et qu'il a raison de présenter au public, car c'est bien écrit, ça sonne bien. Mais Gilles Breton, compositeur, n'est que l'ombre de Gilles Breton exécutant. Il doit le savoir lui-même. Mais quel accompagnateur!

En rappel, Langis Breton joua "Intrada" de Desplanès, encore une pièce classique, où il excelle. J'ignore qui lui enseigne le violon, à cet adolescent, mais je le félicite tout de même de son élève. Encore un dont on entendra parler, car il possède le talent, une technique déjà fort souple, bref, tout ce qu'il faut pour réussir. Et vive le pays de chez-nous qui nous révèle de telles promesses! Vivent également nos maîtres capables de guider ces jeunes hommes vers des sommets enviables!

Dans son dernier groupe, Gilles Breton, si l'on nous permet cette expression, s'est "lâchée". "Impromptu, op 31 No 2 de Fauré, la formidable "étude op. 25, No 12, de Chopin, la "Nocturne" en mi bémol majeur, et la "Ballade" en sol mineur" du même, c'était tout un programme!... La transcription de "La Vie Brève" de De Falla, par Schmidt, qui recelait tous les écueils d'une composition pour orchestre réduite pour le piano, n'en fut pas moins exécutée avec toute la délicatesse de touche et de rythme qui en font le charme... et la difficulté.

Après "Minstrels" et "Danse en Mi" de Debussy, où le jeune maître resta toujours égal à lui-même, l'auditoire obtint en rappel "Vacances" par Gilles Breton, pièce charmante sans plus, et "la Polka" de Shostakovitch.

Mgr Alp. Fortin félicita les deux jeunes artistes d'être des interprètes aussi honnêtes et communicatifs de la pensée des grands maîtres, et il leur demanda de rester toujours eux-mêmes, ce qui rendait bien la pensée des auditeurs qui les ont aimés tels qu'ils sont, et qu'ils réentendront avec le même plaisir.

L.G.F.

Air Canada

Montréal.—M. Anson-C. Mckim, vice-président d'Air-Canada, annonce une importante réduction dans les taux d'excursions en direction des Bermudes à compter de juin à octobre.

Les nouveaux taux qui comprennent une diminution d'un quart du prix du billet sont valides entre Montréal, Ottawa, Toronto et Hamilton, aux Bermudes.

Dès le 1er juin jusqu'au 31 octobre, les touristes pourront se rendre aux Bermudes à des taux vraiment alléchants grâce à l'initiative d'Air-Canada. Les Bermudes se trouvent seulement à 4 heures et demie de vol de Montréal et le voyage s'effectue à bord des luxueux "North Star" à cabine à pression rétablie. On sait que les Bermudes jouissent d'un climat unique pendant les douze mois de l'année. Les touristes peuvent y séjourner dans une atmosphère de quiétude parfaite.

Les nouveaux tarifs entre Montréal et les Bermudes sont de \$127 aller-retour et de \$132 en partance de Toronto ou d'Ottawa. Il convient de souligner que les tarifs réguliers sont de \$169 et de \$178 respectivement.

JEAN MARION
SERVICE FRANCAIS
RELATIONS EXTERIEURES

De retour à la Compagnie Robin Hood Flour Mills Limited



Mademoiselle Jeannette Albert, bachelière en Sciences Domestiques de l'Université Laval et nutritionniste, est de retour à la compagnie Robin Hood Flour Mills Limited après avoir obtenu une maîtrise en Science Nutrition à l'Université Cornell.

Mademoiselle Albert dirigera la section française du département d'art culinaire Rita Martin des Meuniers de la farine Robin Hood.

La Farine Robin Hood
Moulue de Blé Lavé



Nous Voilà !!!

Page étudiante (Facultés d'Agriculture et des Pêcheries)

Une leçon de géographie en Mauricie

Les 13 et 14 du présent mois, quelques représentants de l'École: MM. Auguste Mailloux prof., Rosaire Bélanger ptre, Ernest Pageau et Camille Laverdière, participaient à un voyage d'étude géographique à travers le pays de la Mauricie. Ils faisaient partie du groupe d'universitaires de Montréal, de Québec et de McGill, parmi lesquels il faut souligner MM. Carl Faessler, professeur de géologie à Laval; P. Dagenais et R. Garry, professeurs de géographie à Montréal; P. Deffontaines, de l'Institut Français de Barcelone; P. Biays, professeur de géographie à Québec.

Les organisateurs du programme, entre autres le Père Adrien Pouliot, s.j., qui par son dévouement inlassable assura une belle réussite à la tournée d'étude, et Monseigneur Albert Tessier, qui par son amabilité, ses explications originales, ses heureuses influences, fut le guide de premier ordre, contribuèrent grandement à assurer à cette excursion un succès plus qu'ordinaire.

On ne pourrait s'imaginer la façon royale et hospitalière dont nous fûmes reçus aux divers endroits: à Trois-Rivières, par le maire de la ville, M. J.-A. Montgrain; à Shawinigan, par M. F. Roy, à la fois maire et surintendant de la Shawinigan Water & Power; à Saint-Jean-des-Piles, par M. Cadorette, de l'industrie des "Canots Cadorette", auxquels nous témoignons notre vive reconnaissance et gratitude pour les réceptions courtoises et si empressées à notre égard. Le Dr Godin, de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières, dans un geste louable, remit à chacun des excursionnistes le volume de Blanchard sur la Mauricie.

Arrivons-en maintenant à l'étude du milieu proprement dit. Peut-être enfoncerons-nous des portes ouvertes? Je ne suis pas prêt à partager cette assertion. Il s'agit plutôt de rappeler certains principes qui s'affaiblissent avec le temps!

Le milieu est la base de toute méthodologie géographique; vieux principe admis mille et une fois par les gens bien disposés. Et ces exercices se font sur le terrain, là où se trouvent les problèmes à élucider. Tous avez déjà constaté l'efficacité de la méthode. Monseigneur A. Tessier disait justement, au cours de l'excursion, qu'il a beaucoup plus appris l'histoire de notre pays dans les 3 ou 4,000 milles faits en canot d'écorce que les temps où il avait le nez dans les livres.

De plus, ce milieu, qu'il soit physique, humain ou économique, est une des bases principales sur lesquelles s'appuie l'agronomie. Ainsi, géographes et agronomes se rencontrent dans un même champ d'action. Parce que le point de vue agronomique s'appuie sur deux choses: dans un milieu donné, qui est le cadre naturel, défini par les caractéristiques de la morphologie (relief, nature et structure géologique), du sol, du climat, etc., l'on cherche à savoir, d'autre part, à quel système de culture correspondrait la meilleure utilisation des facteurs précités. Ces facteurs se complètent, sont conditionnés les uns par les autres.

En se précisant davantage, le cadre naturel permet, par le fait même, des mesures de comparaison et de classification, en vue de connaître, pour l'agronome, la vocation culturelle du sol. Cette délimitation facilite l'étude détaillée du type monographique; élément qui reflète les associations de l'homme et du sol, des formes du paysage rural et du comportement agricole. C'est malheureusement, mais c'est quelque chose qu'on semble ignorer ou que l'on ne veut pas comprendre.

Mettons de côté, pour une fois, la théorie de Laplace, la forme tétraédrique du globe ou la dérive wégénérienne des continents pour considérer la réalité, i.e. ce qui est enseigné, sérieux point de départ à la compréhension logique de l'essentiel et du nécessaire pour l'étudiant en agronomie. Lors de l'excursion, ces notions nous ont permis de saisir avec avantage les liens qui unissent l'homme à la terre.

Ces contacts interuniversitaires sont un des meilleurs moyens de propagande, de dissémination des idées professées ici, ou simplement de faire connaître une Faculté qu'on semblait ignorer. Pourtant, nous n'avons rien à attendre de l'étranger; parce que nous pouvons nous comparer avantageusement, et je suis sous réserve, avec qui que ce soit. Il aurait fallu voir l'intérêt qu'on portait aux notes explicatives en ce qui avait trait aux questions agronomiques, et la part active que cette dernière pouvait avoir sur les sciences voisines. Ce moyen d'action ne peut s'opérer cependant

qu'avec le concours des principaux intéressés. Car nous devrions avoir à cœur que l'École rayonne au loin. Pour cela, il s'agit d'une simple métamorphose et de sortir d'un engourdissement trop caractéristique — à certaines localités. Nous remercions très sincèrement les autorités de l'École qui nous ont permis de participer à ce voyage d'étude.

Le pays de la Mauricie nous a donc fourni de remarquables leçons et nous a livré une "fortune de renseignements". Ce que l'homme a fait est digne d'étonnement et d'admiration. Nous gardons désormais, de ce poignant pays dans ses atours rugueux, un souvenir impérissable.

Camille Laverdière.

Chronique étudiante

Déjà l'année scolaire est à son déclin... Déjà nous ont quittés, les agronomes finissants, la tête lourde de science et le cœur plein d'enthousiasme et d'espérance devant l'avenir. Déjà ces messieurs des Pêcheries se sont installés dans leurs positions de vacances... Seuls, nous demeurons, préoccupés par les examens et caressant, dans les temps libres, le rêve d'un bon emploi rémunérateur pour les trois prochains mois.

Le départ des Finissants a créé un vide que l'on supporte difficilement... Les longs corridors sont déserts... Leurs chambres, hier si vivantes, ne gardent plus aucun souvenir d'eux... Ils sont passés, et seuls demeure en nos cœurs le souvenir de vrais gentilhommes et d'amis sincères qu'ils furent pour nous. A tous et à chacun, nous souhaitons une carrière brillante, riche de réalisations et toute entière consacrée à la classe agricole.

Lors d'une représentation cinématographique donnée au profit de l'église, nous avons eu le privilège d'entendre une charmante soprano de Ste-Anne. Possédant une voix riche, puissante et souple, cette artiste a su rendre avec beaucoup de maîtrise le brillant "Alleluia" de Mozart, et quelques autres pièces de même valeur.

—Kapusksing... Kapusksing...—Dis donc, Lavallée!... Parle français, ou explique-toi! - Ouais, ouais... Hé ben, euh...; c'est une région de l'Ontario où je dois aller travailler pendant les vacances. - Et toi, Lord? - Moi? Je vais monter dans une Jeep, me lancer à la chasse aux pollens, d'un Atlantique à l'autre; je les poursuivrai sans relâche et sans mot dire.

Quant aux autres benjamins de Première, il devront faire leur stage! Pour le moment, ils se livrent avec volupté aux dernières délices qu'offrent la science. Ils ne quittent leurs chambres que pour aller déverser sur une feuille blanche le trop plein de leur savoir. Confiants dans la plume du correcteur, ils envisagent les résultats avec optimisme...

En rédigeant cette dernière chronique, nous voudrions remercier sincèrement "la Gazette des Campagnes" pour cette sollicitude et cette bienveillance qu'elle a eues à notre égard, et les nombreux lecteurs et lectrices assidus qui ont su par un mot obligeant, à l'occasion, nous encourager.

Avec la permission de M. L.-de-G. Fortin, nous vous reviendrons en septembre, avec tout un bagage "d'histoires" à vous raconter.

Nous vous disons donc: "Au revoir"

Lionel Lachance, E. Sc. Agr

12 finissants en Agronomie 1 en Pêcheries

Ste-Anne-de-la-Pocatière (D.N.C.)

Sous la présidence de Monsieur l'abbé F.-X. Jean, doyen de la Faculté d'Agriculture, une cérémonie toute intime a marqué, lundi avant-midi, en la salle des professeurs de l'École Supérieure d'Agriculture, la proclamation du mérite, la distribution des prix aux 12 élèves finissants en Agronomie, aux étudiants de 3e et 2e année de l'École Supérieure des Pêcheries.

Les élèves qui ont mérité leur baccalauréat en Sciences Agricoles sont:

MM. Bourget, Sylvio, de Lévis: Très grande distinction; Dionne, Jean-Louis, Drummondville, Très grande distinction; Fanfant, Robert, Port-au-Prince, Haïti: Avec distinction; Gilbert, Roland, de Québec: Avec succès; Hamel, Maurice, Québec: Avec distinction; Labrie, Laval St-Charles, Bellechasse: Avec grande distinction; Lavigne, Benoit, Gentilly, Québec: Avec très grande distinction; Laverdière, Camille, de Québec: Avec grande distinction; Lévesque, Yvon, Cacouna, Riv-du-Loup: Avec grande distinction; Martineau, Réal, Ste-Apollinaire: Avec très grande distinction; Paradis, Rodolphe, Drummondville: Avec très grande distinction; Villeneuve, Jean-Louis, Québec: Avec grande distinction.

Monsieur Arsène Leblanc, élève finissant en 4e Année à l'École Supérieure des Pêcheries, a obtenu son diplôme de Bachelier ès sciences Pêcheries.

Distribution des Prix à Ste-Anne-de-la-Pocatière

Médaille de bronze frappée à l'effigie de Son Excellence le Gouverneur Général du Canada, le vicomte Alexander de Tunis et de Lady Alexander, offerte à l'élève finissant du cours agronomique qui a conservé le plus de points dans ses quatre années d'étude sur les matières vues par tous les étudiants de 4e. Décernée à M. Rodolphe Paradis.

Médaille de Bronze frappée à l'effigie de Son Excellence le Lieutenant Gouverneur de la Province de Québec, Sir Eugène Fiset, à l'élève finissant qui s'est classé deuxième dans toute la durée de son cours sur les matières vues par tous les étudiants de 4e. Décernée à M. Jean-Louis Dionne.

Prix de \$10.00 offert par l'Amicale des Anciens Elèves, à l'élève Finissant qui s'est classé premier sur l'ensemble de ses quatre années d'étude dans les matières vues par tous les étudiants de 4e. Décerné à M. Rodolphe Paradis.

Volumes offerts par M. l'abbé F.-X. Jean, Doyen de la Faculté d'Agriculture pour récompenser l'étudiant de 4e agronomique qui a eu le plus de succès en grande culture. Mérités par M. Rodolphe Paradis.

Prix de \$25.00 généreusement offert par la Compagnie Quebec Power pour être décerné à l'étudiant de 4e Agronomique qui a eu le plus de succès en grande culture. Mérités par M. Jean-Louis Villeneuve.

Prix de \$5.00 offert par M. Charles Gagné, professeur, à l'étudiant de 4e Agronomique qui a le mieux réussi dans l'étude de la Coopération et des Marchés. Mérité par M. Jean-Louis Dionne.

Prix de \$5.00 offert par M. Albert Sirois, professeur, à l'élève de 4e Année qui a conservé le plus de points en Génie Rural. Mérité par M. Robert Fanfant.

Prix de \$5.00 offert par le Cercle Lacordaire de Ste-Anne de la Pocatière à l'élève finissant de 4e Agronomique qui a obtenu le pourcentage le plus élevé au Baccalauréat. Mérité par M. Jean-Louis Dionne.

Prix de \$5.00 offert par M. le Dr J.-E. Chevrette, professeur, à l'étudiant de 4e Agronomique qui a obtenu le plus de succès en grande culture. Mérité par M. Rodolphe Paradis.

Prix de \$5.00 offert par M. Alphonse Gauthier, à l'étudiant de 4e Agronomique spécialisé en horticulture qui a remporté le plus de succès dans les matières à son programme. Mérité par M. Maurice Hamel.

Prix de \$5.00 généreusement présenté par M. Auguste Scott, professeur, à l'étudiant de 4e Agronomique orienté dans l'étude du sol et qui s'est classé premier de son groupe. Mérité par M. Sylvio Bourget.

Prix de \$5.00 offert par M. le professeur Albert Sirois, à l'élève de 4e Agronomique qui s'est classé 1er en Façons culturales. Mérité par M. Laval Labrie.

Prix de \$10.00 gracieusement offert par l'Association Canadienne Française pour l'avancement des Sciences à l'élève de 4e Année Agronomique qui a obtenu le plus de succès en Géologie Agricole. Mérité par M. Camille Laverdière.

Prix de \$5.00 offert par M. le Dr Albert A'arie, professeur, pour être décerné à l'étudiant de 4e

(Suite à la page 4)

Distribution des prix

(Suite de la page 3)

Agronomique orienté dans l'étude des sols qui a eu le plus de succès en Bactériologie MM. Jean-Louis Dionne et Yvon Lévesque ayant conservé le même nombre de point, le prix a été tiré au sort. Le sort a favorisé, Monsieur Yvon Lévesque.

Prix de \$5.00 offert par M. Charles Gagné, professeur, à l'étudiant de 4e Agronomique qui a le mieux réussi dans l'étude de l'Economie Agricole. Mérité par M. Benoit Lavigne.

Prix de \$5.00 offert par M. Lionel Ducharme, professeur, à l'étudiant de 4e Agronomique pour être tiré au sort chez les élèves qui ont conservé les quatre-cinquièmes des points en Aviculture. Le sort a favorisé M. Laval Labrie.

Prix de \$5.00 généreusement offert par M. L'abbé Richard Beaudoin, professeur, à l'étudiant qui a obtenu le plus de succès en comptabilité générale. Mérité par M. Benoit Lavigne.

Prix de \$3.00 offert par l'Hon. Sénateur Cyrille Vaillancourt, à l'élève finissant qui a le mieux réussi dans l'étude de la coopération et des marchés. Mérité par M. Jean-Louis Dionne.

Prix de \$3.00 offert par Madame Charles Gagné, présidente du Cercle de Fermières de Ste-Anne à l'élève qui s'est le plus distingué dans l'étude de la religion en quatrième année. Mérité par M. Rodolphe Paradis.

Prix de \$2.00 offert par M. Lucien Choinière, professeur, à l'étudiant de 4e Agronomique, spécialisé en sol, qui a obtenu le meilleur résultat. Mérité par M. Sylvio Bourget.

Prix de \$5.00 donné par M. J.-A. Guimont, professeur, pour être divisé en deux parts égales et décerné à l'étudiant de 4e Agronomique et de 3e Agronomique qui a remporté le plus de succès en Hippologie. En 4e Année, mérite ce prix de \$2.50, M. Laval Labrie.

DISTRIBUTION EN 3e et 2e année PECHERIE.

Médaille d'argent frappée à l'effigie de Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur Sir Eugène Fiset et offerte par lui-même à l'élève de 3e Pêcheries qui s'est le plus distingué par sa conduite, son application au travail et ses succès. décernée à M. Jean-Marie Bellemare.

Prix de \$5.00 offert par M. Louis Bérubé, professeur, à l'étudiant de 3e Pêcheries qui a obtenu le meilleur succès dans l'organisation de la Production. Mérité par M. Jean-Marie Bellemare.

Prix de \$5.00 offert par M. Yves Jean, professeur, aux élèves de 2e et 3e Pêcheries pour être tiré au sort parmi ceux qui ont conservé les 4/5 des points en Biologie marine. Ont pris part au tirage: M. J.M. Bellemare, Jean Fréchet, L. Breault, L. Chenard et Richard Séguin. Le sort a favorisé M. Jean Fréchet.

Prix de \$5.00 gracieusement présenté par M. Gérard Gaudette, professeur, à l'étudiant de 3e Pêcheries qui s'est le plus distingué en Méthodes Statistiques. Mérité par M. J.-M. Bellemare.

Prix de \$5.00 offert par M. Louis Bérubé, professeur, à l'étudiant de 2e Anné Pêcheries qui a le mieux réussi dans l'ensemble des examens et des travaux de l'année. Mérité par M. Richard Séguin

Réunion d'agronomes

Ste-Anne-de-la-Pocatière (D.N.C.)

Les agronomes des comtés de Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Kamouraska et Rivière-du-Loup se sont réunis récemment en journée d'étude à l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière, sous les auspices du Service de la grande culture de Québec.

Plusieurs chefs du Service de la grande culture, plusieurs officiers de la division fédérale des produits végétaux étaient présents afin d'étudier les résultats d'enquête tenue l'an dernier en marge des semences. Ces enquêtes avaient été tenues dans le bas de tous les comtés.

Après avoir étudié les résultats obtenus, il fut décidé d'entreprendre la seconde partie de l'enquête dans le haut de ces mêmes comtés afin de mieux aider les cultivateurs.

MM. André Auger, chef du Service de la grande culture à Québec, M. Robert Thomas, chef de la division des produits végétaux, MM. M. Barabé, de la section des mauvaises herbes au provincial, M. Omer Caron, botaniste provincial; David Leblond, de Québec, étaient présents et portèrent la parole. Du laboratoire de pathologie et de la ferme expérimentale de Ste-Anne, on remarquait: M. le Dr René-O. Lachance et M. Fernand Gauthier. Plusieurs professeurs de l'Ecole d'Agriculture ont assisté à ces séances d'étude.

Brins d'Histoire

A l'occasion du Concert de la Fanfare, on m'a demandé de donner quelques notes historiques sur les débuts et les développements de la fanfare du Collège de Sainte-Anne.

Les statistiques prouvent que, dès les premières années du Collège, Monsieur l'abbé Brodeur, alors curé de Saint-Roch-des-Aulnaies et grand bienfaiteur du collège, donna à l'abbé François Painchaud un corps de musique instrumentale composé de 17 instruments. Il est difficile de fixer la date précise de ce don de Monsieur Brodeur; cependant, il y a lieu de croire que ce fut en 1835. En effet, on sait que l'abbé Brodeur est décédé subitement en son presbytère dans l'été de 1839; on sait aussi que c'est Monsieur Panet, qui n'avait pu venir à cette solennité; on peut donc conclure que l'abbé Brodeur, qui s'intéressait tant au développement du jeune collège, ne dut pas attendre bien des années pour doter le collège d'un corps de musique pour développer le goût musical des élèves et mettre de la vie et de la joie dans la maison. Comme Monsieur Brodeur est mort en 1839, et qu'il a fait ce don de son vivant, il est donc légitime de fixer l'apparition officielle du premier corps de musique en 1835.

Ce corps de musique se composait comme suit: 5 clarinettes, 3 flûtes, 2 corps, - 1 trompette, 2 bassons, 1 ophicléide, 1 alto, 1 violoncelle et 1 contrebasse. De ces 17 instruments, il ne restait plus, en 1890, que les trois derniers.

Cela ne veut pas dire qu'à cette date, il n'y avait plus que trois instruments. Au contraire, les vieux instruments avaient été remplacés petit à petit par des nouveaux. En effet, vers 1890, il y avait au moins une vingtaine d'instruments. En



Monsieur l'Abbé J.-P. ROUSSEL,
directeur de l'Harmonie

1907, Monsieur l'abbé Chamberland, curé de Saint-Thuribe, qui fut directeur de la fanfare pendant plusieurs années au collège, donna à son Alma Mater plusieurs instruments, dont un bel euphonium, un trombone à coulisse, un cornet, une flûte. Nous avons donc en 1908 au delà de 30 instruments de fanfare.

Lors du feu du collège, le 15 décembre 1920, tous ces instruments et toute la musique de fanfare furent sauvés de justesse. Quand le nouveau collège fut reconstruit, la fanfare revint à l'endroit où elle se trouve maintenant.

En 1924, à la demande du directeur du temps, Monsieur David Chénard, curé de Saint-Eleuthère, fit le don de quatre saxophones, qui vinrent faire le trait d'union entre les Cuivres et les Bois.

En 1932, comme bon nombre d'instruments avaient presque autant de soudure de plomb qu'il leur restait de cuivre, et qu'ils étaient aussi devenus de plus en plus rebelles au souffle des écoliers, les autorités de la maison décidèrent, dans un geste de générosité, de remplacer la vieille fanfare par des instruments neufs, à diapason international. Depuis cette date, il y a eu encore quelques additions de nouveaux instruments; on en compte aujourd'hui 54. Ils permettent aux élèves actuels de produire une meilleure sonorité, tout en ménageant leurs poumons.

Les Annales du collège rapportent qu'entre 1867 et 1875, un laïque irlandais fut directeur de la fanfare et professeur d'anglais. On dit qu'il s'acquitta de ce double emploi à la satisfaction de tous.

Il faut faire une mention spéciale de l'abbé F. Chabot, qui dirigea la fanfare pendant 15 ans, jusqu'en 1903. Il était

un homme d'ordre. Il organisa en société ses jeunes musiciens. Il y eut un bureau de direction constitué d'un président, d'un vice-président et d'un secrétaire. Ce fut sous sa direction que la fanfare figura pour la première fois dans la procession de la Fête-Dieu. Cette dernière tradition se continua jusqu'à ces dernières années, alors que la fanfare fut jugée trop profane pour prendre part à une fête religieuse. Dans ce temps-là, on était moins scrupuleux, car à l'occasion des fêtes de Noël et de Pâques, la fanfare jouait avec brio à la chapelle, des morceaux entre les psaumes, pendant les vespres de ces belles cérémonies religieuses. Avec le Motu de Pie XI, en 1903, il fallut changer nos conceptions théâtrales pour commencer à "chanter sur de la Beauté".

Pour les curieux qui veulent connaître les directeurs de la fanfare depuis 1903, voici leurs noms: Messieurs les abbés Joseph Bourque: 1903-1914; Léon Destroismaisons: 1914-1925; Albert Bourque: 1925-1930; Albert Rousseau: 1930-1932; Albert Bourque: 1932-1935; Louis-Philippe Morneau: 1935-1945; et Monsieur Jean-Paul Roussel, qui, depuis 1945, dirige la fanfare avec tout le zèle et le savoir-faire qu'on lui connaît.

Léon DESTROISMAISONS, ptre.

LE DOME

Recommandations sur l'emploi des engrais chimiques

Les recherches constamment poursuivies aux fermes expérimentales ont amené les techniciens à faire certaines recommandations sur l'emploi des engrais chimiques. En voici quelques-unes qu'il y aurait lieu de retenir:

POUR LES CEREALES: — L'emploi du semoir combiné à grains et à engrais chimique qui dépose celui-ci en ligne est une méthode préférable à l'application à la volée.

PRAIRIES ET PATURAGES: — L'application des engrais en couverture est encore la seule recommandée. Elle donne de bons résultats pourvu que l'application soit faite au temps propice.

Avec les cultures sarclées on recommande l'application en bandes de chaque côté des semences ou des plants en évitant que l'engrais vienne en contact avec la semence ou le plant.

Dans le cas de semences comme les pois, il est recommandé d'étendre les engrais 8 à 10 jours avant le semis.

Les plantes sarclées utilisent mieux que les céréales les applications directes de fumier, aussi en plus de 10 à 15 tonnes d'engrais de ferme ou d'engrais vert, faudra-t-il appliquer de 375 à 600 livres de superphosphate à l'arpent, ou de 2-16-6 ou de 2-12-10 selon la nature du sol.

Pour les prairies il y a avantage à employer du fumier, on le complètera par des applications de 250 à 375 livres à l'arpent de 0-16-18 s'il s'agit de légumineuses et de 4-8-10 ou de 5-10-13 s'il s'agit de graminées.

Pour les pâturages permanents ou semi-permanents, lorsque le trèfle blanc pousse naturellement, on emploiera le superphosphate 20%, à raison de 400 à 600 livres à l'arpent. Mais si le sol est léger, on emploiera du 0-16-8 au même taux d'application. Sur les sols où le trèfle blanc ne pousse pas, en sol lourd, on emploiera du 0-16-8 et en sol léger 2-12-10. Dans les deux cas l'application sera de 400 livres à l'arpent.



JEUNES DRAMATURGES A RADIO-CANADA

Yves Thériault (à gauche) et Lomer Guoin sont deux jeunes auteurs dramatiques qui se sont révélés au public montréalais l'hiver dernier; le premier par *Le Marcheur* et l'autre par *Polichinelle*. Tous les dimanches soirs, de 9 heures à 9h.30, au cours de la saison qui vient de commencer, les auditeurs du réseau Français de Radio-Canada pourront apprécier le talent de ces jeunes dramaturges dans une série d'émissions d'une demie-heure.

Réunion des Agronomes à Ste-Anne

Ste-Anne-de-la-Pocatière (D.N.C.)

L'Assemblée générale annuelle de la Corporation des Agronomes, filiale de Ste-Anne de la Pocatière eut lieu lundi soir, le 15 mai, sous la présidence de M. Henri Généreux.

Lecture du procès-verbal de la dernière séance fut faite par M. Charles-A. Langlois. Adoption de quelques motions de félicitations et de sympathie, entre autre envers M. Paul Carignan, membre de la Corporation, qui est actuellement à l'Hôpital et auquel ses confrères présents, une cinquantaine, présentèrent leurs vœux de prompt rétablissement ainsi qu'à son épouse, elle-même hospitalisée.

M. René Monette est appelé à parler de la Corporation. Il le fait brièvement, en soulignant certaines activités importantes de l'année écoulée, entre autres le mémoire présenté à la Commission des Arts, Lettres et Sciences formée par le Gouvernement Canadien. Ce mémoire paraîtra dans une prochaine livraison "Agriculture", la revue trimestrielle de la Corporation. Il y fut aussi question du prochain congrès qui sera tenu à Québec, les 27, 28 et 29 juin.

On procéda ensuite à l'assermentation des nouveaux agronomes, sous la présidence de M. René Monette. Et ce furent les élections générales. Comme le vote avait déjà été fait par écrit au scru-

tin secret, les scrutateurs n'eurent qu'à le dépouiller. Ceux-ci étaient: M. Georges Gauthier, président du Comité, René Monette, secrétaire et Avila Charbonneau, vice-président. Pendant que les officiers faisaient la répartition des votes, M. Henri Généreux président sortant de charge demanda à sept ou huit nouveaux agronomes de donner leurs impressions de la journée d'examen et de la séance présente.

Un vin d'honneur fut ensuite servi aux nouveaux confrères, quatre ou cinq Lacordaire de la classe donnant, sans trop s'en douter, un exemple prometteur de détermination et de sérieux, qui leur attira des félicitations.

Le résultat du scrutin est le suivant: Président: M. Henri Généreux; vice-président: M. Auguste Scott; Secrétaire: M. Charles-Auguste Langlois; directeurs: M. le Dr Maurice St-Pierre, Léonard Laplante, Bernard Baribeau et Fernand Gauthier.

Architecte-Paysagiste

Ste-Anne-de-la-Pocatière (D.N.C.)

Monsieur Bertrand Forest, vient d'obtenir son diplôme d'Architecte-Paysagiste après avoir suivi pendant deux ans des cours par correspondance de l'American Landscape School, Des Moines, Iowa. M. Bertrand Forest est Régisseur-Adjoint à la Station Expérimentale Fédérale de Ste-Anne-de-la-Pocatière. Il est Maître-ès-Sciences Agricoles de l'Université McGill et membre de l'American Landscape Association.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE de Kamouraska

LE CALVAIRE de Ste-Anne-de-la-Pocatière

Le Calvaire fut érigé vers 1774, au bord du chemin du roi, sur la terre du sieur Jean Anctil, par demoiselle Marie-Louise ou Lisette, sa fille. La détermination de cette date est-elle bien approximative? Elle se conclut du fait que mademoiselle Anctil est décédée le 6 juillet 1776, et que le Calvaire, d'après une tradition familiale authentique, fut érigé plus d'une année avant sa mort. Elle avait employée sa dot à l'érection du pieux monument; le Christ seul lui coûta quatre cents francs. Elle décéda à l'âge de trente-quatre ans et dix mois, emportée par la maladie désignée d'un mot bien caractéristique, la consommation. Languissante pendant plusieurs années, elle se rendait tous les jours au Calvaire, quand ses forces le lui permettaient, pour y réciter le chapelet et faire sa prière. Beaucoup d'étrangers y venaient aussi, même de loin, accomplir des vœux, et virent souvent, dit-on, leur foi récompensée, mais cette foi naïve fut ruineuse pour la sainte effigie que ne cessait de mutiler la piété des pèlerins, à laquelle le Christ abandonna totalement ses pieds.

Le chemin du roi, dont le grand-voyer Robineau, entre les années 1709 et 1713, avait fait tracé sur la rive sud du St-Laurent, de Québec à la Grande-Anse, était alors sur la grève; on en voit encore les vestiges. Le chemin de la grève, pour divers motifs parmi lesquels on trouve le changement de site de l'église, fut aboli en 1802, et remplacé par le chemin actuel de la première Concession, ou chemin de l'Anse, tel qu'il appert par le procès-verbal de J.-Thomas Taschereau, député grand-voyer, en date du 24 juillet 1802. C'est au cours de cet été que messire Antoine Foucher, curé, et sieur Jean-Baptiste Anctil transportèrent le Calvaire sur le nouveau chemin de l'Anse, l'image du Sauveur étant renouvelée. La bénédiction solennelle en fut faite le deuxième dimanche d'octobre, après vêpres, par Messire Bernard-Claude Panet, curé de Rivière-Ouelle; elle attira, par une température idéale une foule nombreuse des paroisses voisines; sur un très long parcours, le chemin était bordé de voitures. Pour que le prédicateur dominât l'immense auditoire, il fallut bien improviser une chaire; une calèche eut cet honneur singulier: le sermon de M. Panet y fut éloquent au point de mettre des larmes dans bien des yeux.

Le nouveau Calvaire continua d'être un lieu de pèlerinage. On vit un jour une femme y prier de 8 heures du matin à 4 heures du soir, et repartir sans la béquille jusque-là nécessaire à sa démarche pénible. Un homme, tête et pieds nus, habillé d'une toile grossière, implora toute une après-midi la pitié du Christ qui guérit: il laissa au Calvaire son bâton d'infirme. Même dans la saison rigoureuse, beaucoup de voitures s'y arrêtaient; un jour de grand froid, on eut le spectacle d'un pauvre vieux égrenant son chapelet, à genoux sur la neige, sa tête chauve découverte. Le dimanche, on s'y réunissait en grand nombre pour la prière du soir. Le respect humain n'était pas encore né. Longtemps il y eut un tronc au pied de la croix, un syndic spécial était comptable des offrandes à Monsieur le curé. Jamais elles ne tentèrent la convoitise: une effraction eût été sacrilège. Le bon vieux temps!

En 1866, le Calvaire fut transféré sur la propriété du sieur Damase Anctil, au chemin des Côtes, ouvert depuis 1833; il était refait à neuf, à l'exception du Christ. Messire Charles Bégin, archiprêtre, curé de Rivière-Ouelle, en fit la bénédiction le 26 juillet, fête patronale de la paroisse; le sermon fut donné par celui dont le nom est attaché pour toujours à la croix austère qui protège les foyers canadiens, M. Edouard Quartier, ancien curé de St-Denis de la Bouteillerie. On compte ce jour-là deux cent cinquante voitures qui déversèrent à Ste-Anne des pèlerins étrangers. On lit dans l'acte de bénédiction que dressa M. le curé Paradis: "Le vénérable M. Edouard Quartier, apôtre de la croix, a adressé la parole sainte à cet immense auditoire dont la bonne tenue et le recueillement pieux ont fait notre consolation."

Par les soins de M. le curé Fraser, une troisième translation fixa le Calvaire au centre du Cimetière des Pins, au cours de l'été 1902. Monsieur le curé Ed. Martin curé actuel, a trouvé le secret de remplacer en 1916 le bois vieillissant par un bronze solide comme la foi de nos campagnes.

La propriété des sieurs Anctil est aujourd'hui celle de sieur Octave Bérubé.

Desbras

Bulletin des Recherches historiques, juin 1919.

Le CONGRES LIBERAL provincial vu par un photographe



Ce reportage photographique montre quelques scènes principales du congrès libéral provincial tenu à Québec les 19 et 20 mai et qui s'est terminé par le choix unanime de Me GEORGES-EMILE LAPALME, de Joliette au poste de chef du parti. La photo centrale fait voir le nouveau chef libéral provincial pendant son discours-programme au congrès. LE COMITE D'ENREGISTREMENT a eu une dure besogne, comme l'indique cette scène. 1400 délégués s'y sont fait enregistrer. A gauche, c'est l'ancien député de Berthier, Me Armand SYLVESTRE qui signe son enregistrement devant Me GAUTHIER, ancien député de Laurier. (2) Entouré des membres de sa famille présents au congrès, le nouveau chef pose devant les photographes. De gauche à droite, M. Lapalme, père, Mme G.-E. Lapalme, le chef libéral provincial et sa soeur, Melle Lapalme de Joliette. (3) Le T.H. Louis St-Laurent montre avec fierté l'insigne du congrès que l'on vient d'épingler à son veston. (4) Les

Jeunes Libéraux ont joué un rôle important à ces assises. Ici, Me Roland Lefrançois, président de la Fédération des Jeunes Libéraux dirige une séance du comité de résolutions. (5) Le chef de l'opposition intérimaire, Me GEORGES C. MARLER pendant son discours. (6) L'ancien chef provincial, l'hon. sénateur ADELARD GODBOUT s'entretient avec son successeur. (7) L'EPOUSE DU CHEF sourit à la foule alors que Mme MARLER vient de lui présenter une magnifique gerbe de (8) LE T.H. LOUIS ST-LAURENT et Mme ST-LAURENT sont reçus triomphalement au congrès. Ils fêtaient ce même jour le 42e anniversaire de leur mariage. (9) Madame G.E. Lapalme félicite son époux de son élection à la direction du parti libéral provincial, comme une épouse sait le faire!

(Photo-montage par G. Brady Service d'Infor-

mation Drummond)

Nouvelles de "chez nous.."

A l'église.

Cette semaine, on a posé les verrières de la nef; elles sont multicolores, mais les couleurs pâles prédominent, et elles laissent filtrer une lumière d'un jaune tendre, d'un excellent effet.

Les travaux en bois de la nef sont terminés; on est à vernir les dernières portes. On est actuellement à la tâche dans les pièces de la sacristie. Il ne restera plus bientôt, dans la nef, qu'à fixer les bancs.

Depuis lundi, deux experts de la maison Casavant, de St-Hyacinthe, dont M. F. Bertrand, de Québec, installent l'orgue électrique de 11 jeux parlants commandé à l'automne 1949. Les sommiers sont en place ainsi que le buffet. Une partie des tuyaux - les plus gros - seront placés dès demain soir. Le buffet, en frêne, décore à merveille un coin qui jusqu'à date paraissait plutôt... abandonné.

Inutile de dire que nous avons bien hâte d'entendre la voix de cet instrument qui comporte, malgré le nombre peu élevé de ses jeux, le total tout de même important de plus de 750 tuyaux.

A l'extérieur, on a tiré les joints de la façade et du portique.

Du côté du collège, à l'ouest de la route, il y a cette semaine, grand remue-ménage: on a refoulé la terre arable de la moitié est du parterre, et on enlève à certains endroits jusqu'à près de deux pieds de tuf. Après quoi, on remettra la terre arable en place et l'on recommencera dans la partie ouest de ce même carré occupé depuis deux ans par les pierres de la vieille église. C'est le tracé de la nouvelle route qui a déterminé ces améliorations de nivellement dans le parterre du collège. Il y aura donc correspondance de niveau entre les parterres de la fabrique et du collège.

Ces travaux sont effectués par MM. Robert et Roland Anctil, propriétaires de la niveleuse mécanique qui a déjà tant contribué à l'amélioration des abords de l'église.

Conférence du R. P. Marc-Henri Dupuis, P. B., au Collège.

Le Collège de Sainte-Anne recevait, dimanche, le 14 mai, la visite du R. P. Marc-Henri Dupuis, de la Société des Pères Blancs. Dans une magnifique conférence, le R. P. Dupuis parla du missionnaire moderne et de l'éducation en Afrique Centrale. L'Afrique Centrale, ou des Grands Lacs n'est connue que depuis les découvertes de l'Anglais Livingstone dont la première expédition remonte à 1849. A partir de ce moment jusqu'à 1930, l'apostolat catholique fut accompli surtout

par des Pères broussards qui s'occupèrent de construire des écoles, des petits et grands séminaires.

L'éducation des Noirs était l'oeuvre exclusive des missionnaires catholiques et protestants; mais à partir de 1930, le problème éducationnel avait changé d'aspect. La civilisation pénétrait de plus en plus. Il devint alors évident que l'organisation première ne suffisait plus. Les gouvernements coloniaux, belge et anglais, entrèrent en collaboration avec les missionnaires et créèrent de nouveaux programmes scolaires adaptés aux besoins intellectuels des noirs. Les évêques catholiques envoyèrent des jeunes prêtres prendre des licences aux universités d'Angleterre et d'Écosse pour rester les premiers dans l'adirection de l'enseignement. Le résultat ne se fit pas attendre. Grâce surtout aux missionnaires canadiens et hollandais, l'Église garda le contrôle de l'enseignement primaire et secondaire, tandis que l'État contrôlait les Universités. Il est à remarquer que l'enseignement se donne partout en anglais. Les trois stages de l'enseignement primaire sont les écoles de villages, les écoles centrales (4 à 7 villages) et les écoles de missions.

L'école secondaire du vicariat, dit le conférencier, comprend le Junior Cambridge (Immatriculation) et le Senior Cambridge (Baccalauréat). L'Université d'Ouganda sert pour tout le Centre Africain. Elle comprend à peu près toutes les facultés. On laisse la liberté et même l'occasion de pratiquer sa religion à chaque universitaire. Et même, le gouvernement serait heureux d'avoir plus de chaires d'enseignement tenues par des missionnaires catholiques. Chaque vicariat possède aussi son petit séminaire et un grand séminaire sert pour quelques vicariats. L'Afrique, dit le R. Père Dupuis, est un pays d'avenir, parce que jeune. Elle attend de saints et de savants missionnaires, qui ne peuvent venir que d'un pays jeune, du Canada français.

La "Gazette des Campagnes" est publiée à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, par Fortin & Fils, Imprimeurs.

Abonnement:	1 an	\$2.00
	6 mois	\$1.25
	Le numéro	\$0.05

Directeur: L.-de-G. Fortin.
—Elle paraît le jeudi de chaque semaine.

Allons au BASE-BALL...

De nouveau cette année, malgré les rumeurs qui circulaient depuis quelques temps, les amateurs de balle-au-camp de Ste-Anne et des environs auront l'opportunité d'assister à d'intéressantes parties de ce sport si encouragé par les années passées.

En effet, à Montmagny, dimanche le 21 mai, avait lieu une réunion groupant des délégués venant outre de Montmagny, ceux de Saint-Raphaël, Saint-Pacôme et Sainte-Anne. M. Roger Raymond, homme actif et dévoué pour la cause des sports a été élu à l'unanimité, président, M. Arthur Chamberland de Ste-Anne en est le vice-président. La ligue portera le nom de "Ligue Intermédiaire A du Bas-du-Fleuve".

Ce nouveau circuit mis en branle cette année, a été formé pour plusieurs années à venir. C'est pourquoi une coupe de grande valeur sera donnée à l'équipe championne; et si une équipe remporte les honneurs durant trois saisons consécutives, ce trophée deviendra la possession immédiate de ce club.

Une nouvelle politique qui sera très avantageuse pour les clubs en question, est inaugurée cette saison. En effet, un seul joueur de l'extérieur pourra s'aligner avec l'une ou l'autre des équipes. Ainsi, avec un tel règlement, il devient une nécessité de cultiver et d'encourager les jeunes talents de chez-nous qui sont très nombreux et qui ne demandent pas mieux que de s'aligner à leur place respective. Car il ne faut pas oublier qu'avec de la pratique tout s'acquiert; mais pour cela il faut pratiquer et tous sont déterminés à le faire pour la plus grande réussite.

Nous croyons avoir agi sagement en engageant pour une deuxième année consécutive le fameux lanceur Gilbert "Lefty" Godin qui a tant su plaire aux amateurs la saison dernière. De plus, possédant une assez grande expérience et connaissant plusieurs points essentiels qui sont nécessaires pour les débutants, nous pouvons être assurés qu'il ne manquera pas de donner ses conseils aux jeunes; et cela il le fera avec un très grand plaisir.

Nous voulons remercier la Chambre de Commerce des Jeunes qui a bien voulu nous aider de nouveau pour la présente saison. Celle-ci ne demande pas mieux d'aider toute organisation et de l'encourager selon la mesure de ses moyens. Enfin nous demandons aux amateurs qui aiment le sport pour le sport et qui, en même temps, voient un véritable délassement en assistant à une jouette de balle-au-camp, de se rendre nombreux encourager leurs favoris à l'oeuvre et ainsi aider la pratique d'un tel sport. Si tous veulent se donner la main, la saison qui débutera le 4 juin, connaîtra un premier succès apte à se répéter dans les années à venir. Les directeurs du club sont M. Maurice Arsenault et M. Omer Sirois.

Louis Crête.

L'HARMONIE du Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière

1949 - 1950



FLUTES Maurice Lebel (Président), Adrien Bouchard, Mackenzie Grantham; PICCOLOS Guy Léveillé, Gabriel Beaudoin; CLARINETTES Raymond Pagé, Urgel Pelletier, Louis Thériault, Sylvio Boulette, Auguste Bélanger; SAXOPHONES Conan Arsenault, Gaétan Dubé, Jean-Eudes Martin; TROMPETTES Martin Caron V. (Président, solo-conducteur), Louis Bégin, Normand Pelletier, Jean-Louis Brochu, J.-Albert Lavoie, Chs.-E. Caouette; CORNETS M.-H. Couture, Gaston Cloutier, J.-Guy Lang, J.-L. Caron, Paul Lafrance, Guy Thériault, Jean Dumais; ALTOS Paul André Caouette (Secrétaire), Gérard Caouette, A.-Denis Ouellet; CORS Gérard Bélanger, Emilien Landry; TROMBONES Philippe Gilbert, Jacques Côté, M.-Antoine Lamontagne, Gérard Parent; EUPHONIUMS J.-Marc Garneau, Gaétan Guimont, Champlain Charest; BARYTONS Jean Déry, Léopold Lang, Paul Mathieu, René Déry, Rodrigue Bouchard; BASSES Conrad Paré, Emilien Doyon, Alyre Pineau (Ass.-Secrétaire), Pierre-Georges Boulet; BATTERIE Jean-Guy Gauthier, Jacques Rochette; CAISSES CLAIRES Denis Cutnam, André Gilbert; DIRECTEUR, M. l'abbé Jean-Paul Roussel, Président honoraire, M. l'abbé Charles Bourque.

Mlle Andrée THERIAULT



Mlle André Thériault, de Québec, est la gagnante du grand concours "Manoir des Oliviers", tenu à Montréal, récemment, et ouvert à tous les chanteurs et chanteuses de la province. Une bourse de \$1,000 appelée "bourse d'Europe", est attachée à ce premier prix. Mlle Thériault étudie présentement à l'École supérieure de musique d'Outremont, à Montréal, avec le professeur Roger Filiatrault. La finale de ce concours a eu lieu ces jours derniers à l'auditorium du Plateau.

Nos félicitations!